

La lettre de la CLI

la lettre de la Commission Locale d'Information du CNPE de Cattenom

Basse-Ham • Basse-Rentgen • Berg-sur-Moselle • Beyren-lès-Sierck • Boust • Breistroff-la-Grande • Cattenom • Distroff • Elzange • Entringe • Evrange • Fixem • Gavisse Hagen • Haute-Kontz • Hettange-Grande • Hunting • Illange • Inginge • Kanfen • Kerling-lès-Sierck • Koenigsmacker • Kuntzig • Malling • Manom • Mondorff • Oudrenne Puttelange-lès-Thionville • Rettel • Rodemack • Roussy-le-Village • Stuckange • Terville • Thionville • Valmestroff • Volmerange-lès-Mines • Yutz • Zoufftgen



Édito

En 2011, la CLI de Cattenom, présidée par le Conseil Général de la Moselle, a décidé d'élargir la composition de la Commission aux représentants des populations de la Grande Région. Après une signature de conventions bilatérales entre la CLI et les collectivités membres sarroises (Landkreis Merzig-Wadern) et rhénan-palatin (Mairie de Trèves, Landkreis Trier-Saarburg), le Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises et la commune d'Aubange en Wallonie ont à leur tour officialisé leur participation à la CLI.

Cette volonté d'ouverture de la CLI trouve un écho dans l'organisation désormais régulière d'exercices transfrontaliers de sécurité. Le dernier en date, simulant la phase postaccidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique, s'est déroulé au mois de juin en France. Une expérience riche d'enseignements dont la mise en œuvre a également permis de renforcer la collaboration entre pays voisins.

Ces divers partenariats et les échanges de bonnes pratiques qui en découlent sont, à l'instar des enseignements tirés des suites de l'accident de Fukushima, des vecteurs d'amélioration constante en matière de sûreté nucléaire. En cela, ils rejoignent la vocation de la CLI : être au service des populations résidant à proximité de la centrale.

Patrick Weiten,
Président de la CLI,
Président du Conseil Général

À LA UNE ●●●

« Grand carénage »

Investir pour assurer la durée de fonctionnement

Le programme « Grand carénage » du CNPE de Cattenom comprend deux objectifs : la mise en œuvre des conditions techniques permettant une durée d'exploitation au-delà des 40 ans ainsi que l'intégration du retour d'expérience de l'accident de Fukushima. Précisions.

Les installations de Cattenom ont une vingtaine d'années et d'importants travaux et contrôles de sûreté viennent d'être réalisés à l'occasion des deuxièmes visites décennales (unité de production n° 3 début 2011, unité n° 4 au premier trimestre 2013). Le « patrimoine industriel » est en bon état et encore jeune à l'échelle de la durée de vie des installations dans l'industrie lourde qui se compte en dizaines d'années. EDF souhaite assurer une durée de fonctionnement de ses centrales au-delà de 40 ans, en cohérence avec la tendance observée dans le monde pour des centrales identiques. Dans ce cadre, mais aussi pour intégrer certaines améliorations suite au retour d'expériences de l'accident de Fukushima, de très importants investissements matériels vont être réalisés sur le site du CNPE de Cattenom dans les dix prochaines années.

Évolutions principales

Dans le but d'améliorer encore les performances du site de Cattenom, notamment en termes de sûreté,

de nombreux travaux mobilisant des ressources importantes vont être engagés, pour l'essentiel à partir des troisièmes visites décennales qui débiteront en 2016 (rénovation du contrôle commande et des salles de commande, remplacement de nombreux matériels dont les générateurs de vapeur, rénovation des transformateurs d'énergie et des protections turbine, etc.).

Les enseignements tirés de l'accident de Fukushima entraîneront quant à eux la construction d'un nouveau centre de crise, la mise en place de nouveaux diesels de secours ainsi que la réalisation de travaux d'amélioration de la robustesse à l'inondation.

Les premières échéances

- Remplacement des générateurs de vapeur à partir de 2020.
- Troisièmes visites décennales à partir de 2016.
- Mise en place des diesels d'ultime secours en 2017.
- Construction du nouveau centre local de crise en 2018-2019.



3^e exercice nucléaire transfrontalier

Essai transformé

Dès avril 2011, au cours d'un Sommet exceptionnel réuni à Metz suite à l'accident de Fukushima, les exécutifs de la Grande Région avaient pris la décision d'organiser des exercices nucléaires communs afin de renforcer la coopération transfrontalière, d'optimiser la gestion commune de crise et d'améliorer la coordination des mesures d'urgence. La troisième phase, traitant le scénario « post-accidentel », s'est déroulée en France du 25 au 28 juin 2013.



Le chiffre : 3

■ 3 exercices régionaux impliquant les pays frontaliers : juin 2012, décembre 2012 et juin 2013

■ 3 pays organisant chacun un exercice : France, Luxembourg et Allemagne

■ 3 phases de la gestion de crise étudiées : menace de rejet, phase d'urgence et phase post-accidentelle

■ 3 échelons opérationnels français impliqués : département, national, zone de défense

■ 3 ans avant le prochain exercice national, qui se déroulera en 2016

Cet exercice se distingue des autres exercices réalisés chaque année sur les sites nucléaires par sa durée, l'implication des pays frontaliers (France, Allemagne, Luxembourg) et la mise en œuvre de dispositions techniques et opérationnelles pour la gestion post-accidentelle qui, jusqu'à présent, n'avaient jamais été testées avec une telle ampleur.

Impliquant de nombreux acteurs, les différents ateliers organisés pendant ces quatre journées ont permis d'aborder plusieurs thématiques : mesures radiologiques sur le terrain et élaboration du zonage post-accidentel, activation d'un centre d'accueil et d'information de la population, gestion de l'alimentation en eau, du milieu agricole et des denrées alimentaires, gestion et décontamination des

moyens humains et matériels d'intervention. Cette mise en situation commune a permis à chaque acteur de mieux se connaître, d'échanger sur les pratiques et la doctrine opérationnelle avec pour objectif d'améliorer la transparence, de fluidifier les relations et l'information. L'objectif : progresser ensemble sur la gestion de crise et tendre à des pratiques et des réflexes communs pour mieux protéger les populations et l'environnement. Les premières conclusions des participants et les avis des évaluateurs et des observateurs (dont notamment l'ANCCLI*) montrent que la Grande Région pourrait servir de modèle en ce domaine au niveau européen.

* Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information.

ZOOM SUR... Les sapeurs-pompiers du SDIS 57

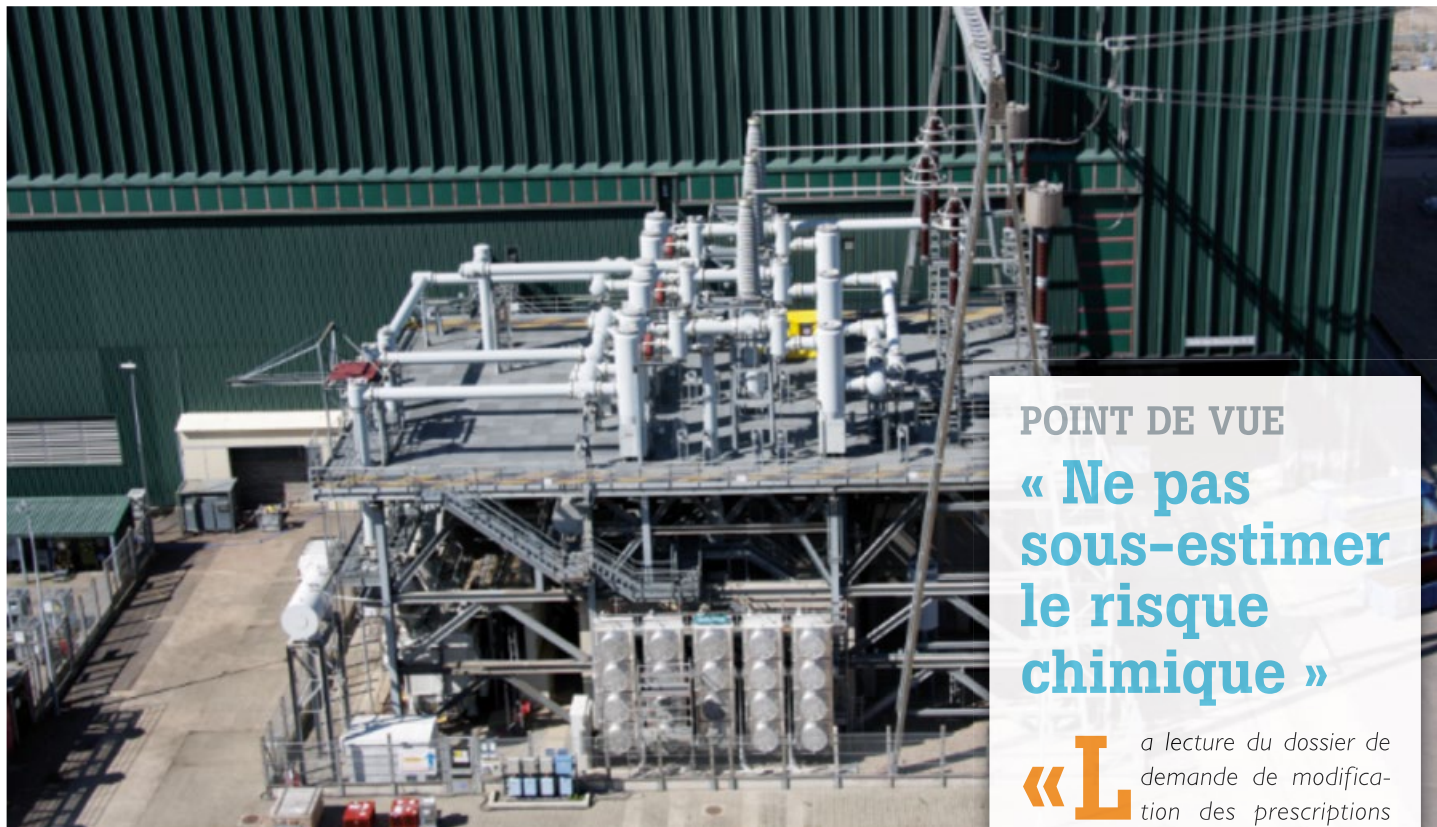
Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Moselle participe habituellement aux exercices PPI (Plan Particulier d'Intervention) du CNPE de Cattenom qui ont lieu en moyenne tous les deux ans. Ces exercices permettent de tester les actions des services pendant la phase d'urgence. C'est la première fois, qu'en France, à l'occasion de cet exercice, était testée sur le terrain la nouvelle doctrine de l'ASN pour la gestion de la phase post-accidentelle.

Comme les autres services, le SDIS 57 s'est fortement impliqué dans les phases préparatoires de l'exercice. Ses sapeurs-pompiers – jusqu'à 100 personnes et une trentaine de véhicules mobilisés – étaient présents les quatre jours mais surtout sur le terrain les 25, 26 et 27 juin, pour des ateliers de mesures, de contrôle des populations et de décontamination des intervenants.

Au cours de ces trois jours, les sapeurs-pompiers ont pu collaborer de manière efficace et enrichissante avec les autres acteurs de terrain (entre autres : IRSN, Armée, Gendarmerie, SIRACEDPC, etc.). Enfin, à noter : Des sapeurs-pompiers des SDIS des départements 51, 54, 67 et 68 ont également participé à cet exercice.

Incidents : bilan 2013

Les membres de la CLI sont systématiquement informés par EDF des événements survenant au CNPE de Cattenom, les modalités d'information variant en fonction de leur gravité. Ce reporting de l'ensemble des événements, même anodins, témoigne des bonnes relations entretenues avec l'exploitant de la centrale et permet à la CLI de mener à bien ses missions de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire. Retour sur les incidents intervenus à Cattenom en 2013.



POINT DE VUE

« Ne pas sous-estimer le risque chimique »

« **L**a lecture du dossier de demande de modification des prescriptions réglementant les prélèvements d'eau et les rejets de la centrale nucléaire appelle de ma part une remarque : je n'ai pas les possibilités ni la compétence pour porter des critiques ou un jugement sérieux. Cependant, au cours des visites de la centrale auxquelles je m'efforce de participer, j'ai toujours été frappé par l'importance de la chimie et du nombre des produits employés dans cette installation. On peut, à juste titre, s'interroger sur les risques que comportent la circulation et le stockage de produits dangereux et on peut souhaiter que tout soit mis en œuvre pour gérer au mieux ces éléments. On évoque, régulièrement les risques liés au nucléaire, mais il ne faut pas sous-estimer les dangers que font courir les accidents liés à la manipulation ou au stockage des produits chimiques ; l'accident gravissime de Toulouse est là pour nous le rappeler ! »

Docteur Bernard Py
Président de l'Association pour la
Sauvegarde de la Vallée de la Moselle

Incendie du transformateur de soutirage

Le 7 juin dernier, un incendie a détruit le transformateur de soutirage¹ de l'unité n° 1 de la centrale de Cattenom. Afin de procéder à son remplacement le plus rapidement possible, une expertise a été menée sur l'ensemble de la structure métallique pour mesurer l'étendue des dégâts et définir les travaux à engager.

Le nouveau transformateur est arrivé sur le site début juillet. Suite à un important travail de remise en conformité du câblage, le nouveau transformateur a été installé, le poste sous enveloppe métallique a été remplacé et la protection incendie a été remise à neuf. L'ensemble des interventions, essais et requalification du transformateur compris, aura duré moins de trois mois et aura mobilisé de nombreuses ressources humaines et financières d'EDF et des entreprises partenaires.

Déversement d'acide chlorhydrique

Tout au long de l'année, la centrale de Cattenom met en œuvre un traitement anti-tartre à l'acide chlorhydrique au niveau des circuits de refroidissement².

Le 25 juillet, le site a déclaré un ESE (Événement

Significatif Environnement) auprès de l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire), un défaut d'étanchéité sur un circuit ayant entraîné un écoulement de 40 m³ d'acide chlorhydrique dans le sol de la centrale. Au contact avec le sol, l'acide se neutralise rapidement, ce qui a été confirmé par les analyses de terre réalisées dans la zone concernée.

Le suivi et les mesures réalisées sur les eaux rejetées dans la Moselle à la suite de l'événement ont permis de s'assurer de leur conformité avec les critères imposés par l'arrêté de rejet (moins de 1 % de la limite annuelle autorisée, soit l'équivalent du déversement de trois camions de sel de déneigement).

Suite à l'événement, des contrôles et des travaux de réfection ont été engagés immédiatement sur l'ensemble des circuits concernés, sur toutes les unités de production de la centrale. Une surveillance des eaux souterraines a également été mise en place. L'ensemble de ces contrôles permet de garantir l'absence d'impact sur les eaux souterraines extérieures au site.

1. Appareil produisant l'électricité nécessaire pour couvrir les besoins internes de la centrale.

2. Circuits qui véhiculent l'eau de la Moselle utilisée pour refroidir les installations, dans la partie non nucléaire.

Prévention santé

L'iode en questions

La mise à disposition de comprimés d'iode stable aux riverains des centrales nucléaires françaises est une mesure préventive s'inscrivant dans un ensemble d'actions de protection sanitaire telles que la mise à l'abri, l'évacuation ou les restrictions alimentaires. Il est vivement recommandé aux Mosellans résidant dans un périmètre de 10 km autour du CNPE de Cattenom d'en disposer en permanence.



À quoi servent les comprimés d'iode ? La glande thyroïde a besoin d'iode pour fonctionner normalement : cet élément est présent en grande quantité dans les comprimés d'iodure de potassium. L'ingestion de ces comprimés sature en iode « sain » la glande thyroïde qui ne peut plus alors absorber d'iode et en particulier l'iode radioactif pouvant être émis lors d'un accident grave d'un réacteur nucléaire.

Comment se procurer des comprimés ? Vous avez perdu la boîte de comprimés d'iode stable distribuée lors de la campagne 2009-2010 ? Vous venez d'emménager dans l'une des communes inscrites dans les 10 km autour de la centrale nucléaire de Cattenom ? Votre lieu de travail régulier se trouve dans ce périmètre ? Il vous suffit de vous rendre dans l'une des pharmacies riveraines de la centrale muni d'un justificatif de domicile (ou de travail pour les non-résidents) ; le pharmacien vous fera remplir un bon de retrait vierge et vous remettra gratuitement une boîte de comprimés d'iode dosés à 65 mg.

Plus d'infos :

Liste des pharmacies : www.distribution-iode.com/cattenom

Foire aux questions : www.distribution-iode.com/foire-aux-questions

OSART, 2 ANS APRÈS

Évaluation réussie

Fin 2011, le CNPE de Cattenom accueillait une mission d'évaluation internationale dite « OSART », pour Operational Safety Assessment Review Team, portant sur l'exploitation du site (lire *Lettre de la CLI* n° 5, juillet 2012). Les conclusions de cette évaluation avaient démontré une sûreté maîtrisée et une amélioration de la rigueur d'exploitation. Des recommandations et suggestions avaient également été formulées. Aussi, dix-huit mois après cet audit, les experts de l'AIEA (Agence Internationale de l'Énergie Atomique) sont revenus sur le site de la centrale de Cattenom, du 3 au 7 juin 2013, afin d'évaluer la mise en œuvre des actions préconisées. Sur les 16 suggestions et recommandations qui avaient été formulées en 2011, les experts de l'AIEA ont considéré que 7 étaient totalement soldées, 8 étaient sur le point de l'être dans un délai très court et une recommandation a été jugée en progrès insuffisant. Les auditeurs de l'AIEA ont également salué la dynamique de la démarche d'amélioration continue engagée au CNPE de Cattenom. Le rapport définitif de l'AIEA est attendu prochainement.

Rapport Développement durable

Accessible au public, l'édition 2012-2013 du rapport Développement durable du CNPE de Cattenom est disponible en téléchargement sur le site d'EDF :

http://energie.edf.com/fichiers/fckeditor/Commun/En_Direct_Centrales/Nucleaire/Centrales/Cattenom/Publications/documents/RAPPORT_DD_Cattenom2012-2013.pdf



Les membres de la CLI

■ **Patrick Weiten**, Président de la CLI, Président du Conseil Général de la Moselle ■ **Yves Aschbacher**, Président de la Communauté de communes de l'Arc Mosellan ■ **Patrick Bailly**, Maire d'Escherange ■ **Dan Biancalana**, Échevin de Dudelange, représentant du SYVICOL ■ **Michel Bender**, représentant de la CFDT ■ **Jean-François Bénévise**, Directeur général de l'ARS Lorraine ■ **Véronique Biordi**, Bourgmestre de la commune d'Aubange ■ **Claude Bitte**, Président de la 6^e Commission du Conseil Général de la Moselle ■ **Jean-Marie Blanchet**, Conseiller Général du canton de Sierck-les-Bains ■ **Guy Catrux**, Directeur du CNPE de Cattenom ■ **Nadine Conge**, Adjointe au Maire de Tervilly ■ **Jean-Cyr Darby**, Chef de mission communication du CNPE de Cattenom ■ **Marie-Marthe Dutta-Gupta**, Maire de Fixem ■ **Colonel Franoz**, Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Moselle ■ **Gaël Gaudouen**, Directeur du SIRACEDPC ■ **Anne Grommerch**, Députée de la circonscription de Thionville-Est ■ **Gérard Guerdier**, Maire de Rodemack ■ **Marie-Laurence Herfeld**, représentante de la Chambre d'Agriculture de la Moselle ■ **Marc Hoeltzel**, Délégué territorial de l'ASN Strasbourg ■ **Léon Hoff**, représentant de la CGC ■ **Didier Holz**, représentant de la CFTC ■ **Marc Houver**, DGS du Conseil Général de la Moselle ■ **Thomas Jackl**, Directeur administratif du Landkreis Merzig-Wadern ■ **Pierre Jacques**, Maire de Boust ■ **Klaus Jensen**, Maire de Trèves ■ **Jean Klop**, Maire de Manom ■ **Maude Korsec**, représentante du milieu industriel désignée par la CCI de la Moselle ■ **Florien Kraft**, Chef de la division de Strasbourg de l'ASN ■ **Jackie Lagrange**, Adjoint au Maire de Basse-Ham ■ **Jean-Pierre La Vaullée**, Conseiller Général du canton de Metzervisse, Maire de Guénange ■ **Philippe Leroy**, Sénateur de la Moselle ■ **Josiane Madelaine**, Conseillère Régionale ■ **Jean-Paul Merlin**, représentant du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins ■ **Bertrand Mertz**, Conseiller Général du canton de Thionville-Ouest, Maire de Thionville ■ **Charles Meyer**, Adjoint au Maire de Yutz ■ **Jean Oury**, représentant de l'Institut européen d'Écologie ■ **Michel Paquet**, Conseiller Général du canton de Cattenom, Président de la Communauté de communes de Cattenom et environs, Maire de Zoufftgen ■ **Anne Pedon-Flesch**, membre du CESE de Lorraine ■ **Dominique Perrin**, Expert des questions internationales et du climat, Ministère de l'Environnement de la Vallée ■ **Marcel Philippon**, représentant de la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique ■ **René Pint**, représentant de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de vie ■ **Dr Bernard Py**, Président de l'Association pour la sauvegarde de la Vallée de la Moselle ■ **Isabelle Rauch**, Conseillère Générale du canton de Thionville-Est ■ **Frank Reimen**, Haut-commissaire à la Protection nationale du Grand-Duché de Luxembourg ■ **Éliane Romani**, Adjointe au Maire de Thionville ■ **Günther Schartz**, Landrat du Landkreis Trier-Saarburg ■ **Michel Schibi**, Maire de Cattenom ■ **Thomas Seilner**, Agent expert du ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs du Land de Sarre ■ **Willy Seiwert**, Maire de Roussy-le-Village ■ **Christian Spiess**, représentant de la CGT ■ **Laurent Steichen**, représentant de la CC des Trois Frontières, Maire de Sierck-les-Bains ■ **Étienne Stock**, Sous-Préfet de Thionville ■ **Colonel Tarrillion**, représentant du Service d'Incendie et de Secours de la Moselle ■ **Gérard Theis**, Maire de Breistroff-la-Grande ■ **Jean Wagner**, Maire de Gavisse ■

La lettre de la CLI en ligne

Il vous est possible de consulter ou de télécharger tous les numéros de *La lettre de la CLI du CNPE de Cattenom*, désormais aussi traduite en allemand, sur le site du Conseil Général de la Moselle.

www.cg57.fr/cli

La lettre de la CLI – N° 8 – 2^e semestre 2013. Éditée par le Conseil Général de la Moselle. Directeur de la publication et rédacteur en chef: Patrick Weiten. Conception éditoriale et graphique, rédaction: TEMA|presse, 0387691801. Photographies: p. 1 : éditorial © Philippe Gisselbrecht, à la Une © CNPE de Cattenom; p. 2 © SDIS57; p. 3 © CNPE de Cattenom; p. 4: EDF. Impression: Socosprint Imprimeurs, Épinal. N° ISSN: en cours. Dépôt légal: novembre 2013. Tirage: 46500 exemplaires.



10-31-1260 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org